



PAR COURRIEL



Montréal, le 27 septembre 2017

Martine Comtois
Secrétaire générale

**Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2017-123D**



Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 8 septembre 2017 dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :


« L'ensemble des communications transmises aux employés de la part de la haute direction de la SAQ (Président et chef de la direction, cadres et autres gestionnaires) évoquant le thème de la marijuana depuis le 1^{er} janvier 2017 ».

En réponse à votre demande, nous tenons à vous préciser que, à la date de votre demande, nous ne détenons aucun document relativement à l'objet de cette dernière.

Cependant, en date du 21 septembre 2017, les gestionnaires de la SAQ ont reçu l'information suivante :

« Vente de cannabis par la LCBO »

La LCBO a donné le ton la semaine dernière en révélant son plan d'action pour la vente de cannabis. La province ouvrira 150 magasins autonomes d'ici 2020, dont 80 magasins au 1er juillet 2019. La marijuana pourra également être achetée en ligne auprès de ces détaillants. Pour en savoir plus, voici l'article complet. Depuis, plusieurs groupes ont émis leurs recommandations dans les médias sur la façon dont ce produit pourrait être géré. La position de la SAQ demeure la même, soit d'avoir un mandat clair de notre actionnaire avant de procéder à toute analyse. Les consultations publiques se poursuivent et la position officielle devrait être connue sous peu ».

Recevez,  l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable à l'information,



Martine Comtois

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC